



LES PREMIERS MINISTRES METTENT L'ACCENT SUR L'INNOVATION

REGINA, 7 août 2009 – Les premiers ministres conviennent de l'importance cruciale de l'innovation pour assurer la relance économique et la prospérité à long terme du Canada.

« D'immenses possibilités s'offriront à nos régions respectives et à l'ensemble du pays, au fur et à mesure de la reprise de l'économie mondiale », a souligné le premier ministre Brad Wall, président de la rencontre d'aujourd'hui. « Il est maintenant très important de commencer à agir pour nous assurer que nous serons prêts à tirer profit des nouvelles possibilités. »

Dans leurs discussions, les premiers ministres ont mis l'accent sur l'innovation comme moyen de rendre l'économie plus verte, d'accroître la compétitivité et de soutenir le secteur du savoir.

Il est important d'agir dès maintenant pour rendre l'économie plus verte. Ceux qui agiront tôt en matière d'innovation verte auront l'avantage de pénétrer de nouveaux marchés, et c'est en meilleure position, plus verts et plus prospères, qu'ils ressortiront de la situation économique difficile qui prévaut actuellement. Des approches diverses, pour un pays diversifié pourraient inclure des réseaux électriques intelligents, un recours accru aux énergies renouvelables, des trains à haute vitesse, des technologies de captage et de séquestration du carbone et des technologies adaptées aux climats froids.

Les premiers ministres conviennent de mettre en œuvre un programme pancanadien d'étiquetage de l'efficacité des produits en matière de consommation d'eau. Ce programme visera à réduire la consommation de l'eau en informant les consommateurs sur les produits les plus efficaces disponibles sur le marché à cet égard.

Ils ont également convenu de créer le Conseil de gestion de l'eau du Conseil de la fédération (*Council of the Federation Water Stewardship Council*), inspiré d'un conseil du même genre mis en place dans l'Ouest du Canada. Le Conseil de gestion de l'eau du Conseil de la fédération se concentrera sur l'utilisation efficace de l'eau et sur sa conservation, et fera rapport aux premiers ministres lors de la prochaine rencontre estivale.

Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de moderniser la *Loi canadienne sur les évaluations environnementales* en amendant la législation pour autoriser le gouvernement fédéral de conclure des ententes avec les provinces et les territoires, sur une base de cas par cas, pour permettre que le processus et la décision soient effectués sur la base d'une formule « un projet une évaluation ». Les avantages de la formule « un projet, une évaluation » incluent la réduction des chevauchements, l'élimination des délais inutiles et la clarté quant à la responsabilité de la prise de décision, tout en assurant le maintien de hauts standards de protection environnementale.

Les provinces et les territoires ont pris les mesures appropriées pour que leur systèmes fiscaux soient moins complexes, plus efficaces et plus attrayants pour les entreprises, les travailleurs et les consommateurs. Il est essentiel d'utiliser pleinement les systèmes fiscaux pour soutenir le secteur du savoir. À cette fin, les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral :

- de s'assurer que ses incitatifs fiscaux au développement de la recherche scientifique et expérimentale agissent de manière complémentaire avec ceux des provinces et des territoires;
- d'éliminer les barrières inutiles au capital et aux investissements étrangers en recherche et développement.

Les premiers ministres invitent les citoyens et les secteurs public et privé à souscrire davantage au principe de l'innovation. Ils ont d'ailleurs identifié de nombreux secteurs où ils prendront des mesures pour favoriser et accroître l'innovation. Ces secteurs sont précisés dans le document d'information joint en annexe.

- 30 -

Renseignements :

Ian Hanna
Conseiller aux communications
Bureau du premier ministre de la Saskatchewan
306 787-2127
ian.hanna@gov.sk.ca

Document d'information
Les premiers ministres mettent l'accent sur l'innovation

Innovation et compétitivité

Il est prévu que le Canada affiche, d'ici 2012, le plus faible taux d'imposition de base sur le revenu des entreprises parmi les pays du G7, ainsi qu'un taux d'imposition marginal sur les nouveaux investissements inférieur à la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de travailler en partenariat avec les provinces et territoires pour élargir et soutenir l'utilisation de la technologie à large bande.

Pour créer un environnement favorable à l'*innovation ouverte*, les premiers ministres demandent aux ministres responsables de l'Innovation :

- d'améliorer l'information relative à l'innovation au plan provincial et territorial, par exemple les investissements du secteur privé dans la recherche et le développement;
- d'examiner les relations existantes entre les lois en matière de faillite, l'entrepreneuriat et le capital de risque.

Une économie plus verte

La convergence des objectifs environnementaux, économiques et de sécurité énergétique soutiendra une économie à la fois forte et durable.

Il est important d'agir dès maintenant. Ceux qui agissent rapidement en matière d'innovation verte auront l'avantage de pouvoir conquérir de nouveaux marchés et c'est en meilleure position, plus verts et plus prospères qu'ils ressortiront de la situation économique difficile qui prévaut actuellement. Les premiers ministres sont chefs de file de la transition vers une économie plus verte, en favorisant l'énergie propre, l'efficacité énergétique au sein de leur gouvernement et de la société en général, l'investissement dans une économie plus écologique, et la création d'emplois dans ce secteur.

Bâtir une économie plus forte et plus verte offrant des emplois durables et bien rémunérés aux Canadiens constitue, pour les premiers ministres, un objectif clé qui pourrait être facilité, là où cela est approprié, par un appui gouvernemental à :

- des réseaux électriques plus efficaces et plus propres – des réseaux intelligents – utilisant des technologies de pointe novatrices et exploitant et distribuant plus efficacement les diverses sources d'énergie générées à travers le Canada;

- d'autres formes d'infrastructures vertes qui permettront de réelles réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES), tels les trains à grande vitesse et les transports en commun;
- des technologies de captage et de séquestration du carbone ayant la capacité de réduire substantiellement les émissions de GES tout en préservant la capacité du Canada de fournir au monde l'énergie dont il a besoin;
- la promotion de la gestion de l'énergie dans les secteurs commercial et industriel;
- le développement constant et l'usage accru de sources d'énergie propres et renouvelables, tels la géothermie et les énergies éolienne, solaire, marémotrice, hydroélectrique, la biomasse et les biogaz;
- le développement de carburants alternatifs pour les véhicules, tels que l'éthanol cellulosique, qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- la promotion de technologies adaptées au climat nordique.

Les premiers ministres invitent en conséquence la participation et la contribution de tous les partenaires du secteur de l'énergie, incluant le gouvernement fédéral, pour appuyer la transition vers une économie verte et assurer un avenir énergétique sécuritaire et viable, une croissance et une prospérité économiques soutenues, et une responsabilité sociale et environnementale accrue.

Évaluations environnementales

La compétitivité va de pair avec une économie fonctionnelle. Réduire le fardeau associé aux chevauchements des réglementations est une priorité. Les premiers ministres continuent d'appuyer un examen approfondi de la *Loi sur les évaluations environnementales*, lequel permettra de résoudre les problèmes de délais, d'efficacité et de prévisibilité du processus.

Le premier ministre du Yukon a partagé avec le Conseil l'information relative à la *Loi sur les évaluations environnementales et socioéconomiques du Yukon*, en vigueur depuis novembre 2005.

Les premiers ministres sont favorables à ce que les gouvernements territoriaux soient étroitement associés au développement de tout plan d'action fédéral visant à améliorer la réglementation dans le Nord, notamment pour tout changement au processus d'évaluation environnementale.

Une main-d'œuvre qualifiée

Il est clair qu'il existe un lien entre la littéracie, les compétences et l'éducation des gens, leurs possibilités d'emploi et leur qualité de vie.

Les travailleurs hautement qualifiés sont essentiels à une économie verte et novatrice. Les premiers ministres s'engagent à veiller à ce que la formation et

l'éducation postsecondaire soient accessibles et répondent aux besoins changeants de la société et des individus.

Les premiers ministres reconnaissent l'importance de mettre en place des programmes d'emploi et de formation souples, qui répondront mieux aux besoins des Canadiens touchés par le ralentissement économique.